



# Assemblée générale

Distr. limitée  
16 juin 2020  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatorzième session

Point 79 de l'ordre du jour

### Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante et onzième session

**Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale**

### **Report de la soixante-douzième session de la Commission du droit international**

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution [74/186](#) du 18 décembre 2019, dans laquelle elle a décidé que la Commission du droit international tiendrait sa soixante-douzième session à l'Office des Nations unies à Genève du 27 avril au 5 juin et du 6 juillet au 7 août 2020,

Rappelant également sa décision 74/545 du 2 avril 2020, dans laquelle elle a décidé de reporter la première partie de la soixante-douzième session de la Commission et de prolonger d'une semaine la deuxième partie de la session de sorte qu'elle se tienne du 29 juin au 7 août 2020,

Constatant que la situation engendrée par la maladie à coronavirus (COVID-19) persiste,

Décide de reporter la soixante-douzième session de la Commission du droit international à une date ultérieure.

